



MAISONS ALFORT LE 23/05/2017

DELACROIX

RAPPEL :

Il est impératif que la **déclaration de grossesse** soit transmise **dans les 3 premiers mois** par courrier en recommandé :

Lycée Eugène DELACROIX
Service CUI
5 rue Pierre CURIE
94700 Maisons-Alfort

INFORMATION :

En cas d'arrêt maladie ou accident de travail, des **indemnités complémentaires** sont versées par l'employeur au salarié ayant **plus d'un an d'ancienneté**.

Pour en bénéficier, vous devez envoyer **l'attestation d'indemnités journalières** de la sécurité sociale

au Lycée Eugène DELACROIX
Service CUI
5 rue Pierre CURIE
94700 Maisons-Alfort